

International Review of Community Development Revue internationale d'action communautaire



Famille / Familles : Difficiles et mouvantes typologies Family/families: difficult and shifting typologies Familia, familias: tipologías difíciles y movedizas

B. Bawin-Legros et M. Sommer

Numéro 18 (58), automne 1987

Famille/familles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1034265ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1034265ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Lien social et Politiques

ISSN

0707-9699 (imprimé)

2369-6400 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bawin-Legros, B. & Sommer, M. (1987). Famille / Familles : Difficiles et mouvantes typologies. *International Review of Community Development / Revue internationale d'action communautaire*, (18), 47–55.
<https://doi.org/10.7202/1034265ar>

Résumé de l'article

La diversité actuelle des comportements familiaux pose pour les sociologues et les démographes la difficile question du classement de ces comportements en modèles structurés, c'est-à-dire la construction de typologies cohérentes. Après avoir rappelé quelques étapes marquantes de l'élaboration des typologies de la famille, nous illustrons les difficultés auxquelles se heurte la recherche lorsqu'il s'agit de construire une typologie basée sur des données empiriques. Nous essayons de montrer, à travers des exemples tirés d'enquêtes effectuées à Liège en 1984, 1985 et 1986, comment une mosaïque de situations et de pratiques très diversifiées renvoie à des dynamiques familiales spécifiques, où le temps (biographique et historique) devient une donnée fondamentale.

Tous droits réservés © Lien social et Politiques, 1987

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éerudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Famille / Familles : Difficiles et mouvantes typologies

B. Bawin-Legros
M. Sommer

La sociologie, pour décrire ses objets, quels qu'ils soient, ne peut se limiter à en décrire les aspects ou en recenser l'occurrence. Elle doit tenter d'en organiser l'inventaire par une classification des phénomènes qu'elle étudie et, par là même, transformer ce constat en discours intelligible.

Durkheim écrivait déjà en 1895, dans les *Règles de la méthode sociologique*, qu'il fallait choisir les caractères essentiels des phénomènes sociaux, ce qui le conduisit à faire résider la typologie dans une simple morphologie en partant de la société la plus simple pour aboutir à des modes de groupement de plus en plus complexes.

Même si, plus tard, Durkheim proposa de constituer des types sociaux en les classant selon leurs causes, c'est-à-dire en examinant les

conditions sociales qui les produisent (le suicide), il faut bien reconnaître que dans la pratique sociologique on a souvent cherché à établir une typologie sociale à partir d'un facteur considéré comme prédominant. Certains ont retenu le facteur démographique, d'autres le facteur technologique, les genres de connaissance ou, plus facilement, les modes de production, c'est-à-dire les changements qui interviennent dans l'appareil productif. On obtient ainsi des typologies construites sur un modèle que l'on pourrait qualifier d'évolutionniste, qui distingue différentes étapes dans le devenir des sociétés à partir d'un objet d'étude, que ce soit l'école, l'église, l'entreprise ou la famille.

Les tendances empiristes des sciences sociales contemporaines, que ce soit dans le domaine de la

sociologie de la famille ou dans n'importe quel autre, font un usage abondant de typologies, qui sont considérées tels des instruments indispensables au classement des objets sociaux, à la conceptualisation d'indicateurs agrégés ou plus encore à la prédiction de comportements probables en telle ou telle matière. Dans le cas qui nous occupe il pourra s'agir de la fécondité, du divorce, du remariage, etc.

Sans vouloir entrer dans un débat polémique sur l'usage des typologies qui ont le mérite d'exister pour permettre, à un certain moment donné, de faire le point sur l'état des connaissances dans un domaine ou une discipline scientifiques, il faut toutefois observer que ces typologies sont très souvent uniquement descriptives et, par ce fait même, correspondent à un stade

48

peu avancé du développement d'une discipline. En sociologie de la famille où les essais typologiques abondent, on est loin encore de constructions de *types concrets* qui ne soient pas simplement une recherche d'accumulation de traits spécifiques, de facteurs permettant de caractériser des phénomènes au lieu d'être, au sens où l'entend Lazarsfeld (1965), une combinaison logique d'attributs essentiels où l'objet envisagé, que ce soit un groupe domestique, une famille ou un couple, serait saisissable, non pas en tant que porteur de propriétés internes à l'image des qualités perçues, mais plutôt comme un système de relations entre éléments dont les propriétés essentielles à envisager dérivent de ces relations mêmes.

En résumé, si la typologie est un instrument conceptuel analytique nécessaire, voire même indispensable dans la construction d'un savoir, on ne peut en aucun cas l'assimiler à une théorie, car contrairement à celle-ci les typologies ne sont pas infirmables, elles sont construites sur l'hypothèse que parmi les combinaisons possibles d'un ensemble de critères certains seront réalisés, d'autres ne le seront pas. Nous reviendrons sur ce point lorsque nous parlerons plus en détail des typologies familiales.

Comme l'écrit Kellerhals (1987 : 59) jusqu'en 1965, la perspective sociologique sur les modèles familiaux était fortement imprégnée d'un « triomphalisme familial »,

caractéristique de l'époque. En effet, on était dans une période dominée par le mariage comme mode essentiel de régulation des relations sexuelles, par une importance accrue accordée au rôle de l'enfant et par des rapports de sexe encore empreints de tradition, c'est-à-dire fondés sur une division sexuelle des rôles et des tâches domestiques. Le modèle de « famille conjugale » défini par Durkheim (1892 : 35-49) et repris par Parsons (1955) semblait se porter bien et n'était analysé dans la littérature sociologique qu'à partir des déviations à ce modèle.

Aujourd'hui, en 1987, le modèle de la famille conjugale est largement ébranlé. Nous sommes en effet passés en moins de deux décennies d'une situation où un seul modèle matrimonial était statistiquement dominant et sociologiquement normal à une situation où la pluralité des modes d'organisation de la vie domestique est reconnue et légitimée.

À partir de l'observation d'un changement évident dans le choix des formes de conjugalité, les sociologues de la famille se sont lancés dans une typologisation qui n'est pas sans rapport avec une certaine volonté taxonomique dans la mesure où celle-ci ne sera souvent que l'expression de la tendance à ordonner en tableaux statiques des phénomènes sociaux, bref de les cataloguer.

Malheureusement, même dans le désordre qui semble caractériser à première vue les comportements familiaux, un simple esprit de classification n'est évidemment pas le seul garant de la scientificité de l'analyse. Pour l'assurer plus fermement, il convient de s'interroger sur les prémisses mêmes du découpage, sur ce qui autorise l'analyse. Se pose ainsi le problème de la genèse des hypothèses qui orientent et qui sous-tendent les processus de classification.

Dans son ouvrage, *Microsociologie de la famille*, Jean Kellerhals

et al. (1984) recense un certain nombre de typologies d'origine américaine et européenne (Farber, 1962 ; Menahem, 1979 ; Roussel, 1980) qui se caractérisent presque toutes par la recherche d'un principe unificateur des différents modes d'organisation familiale, ce principe étant globalement celui de la relation qu'entretiennent les familles avec l'environnement, soit par le biais d'indicateurs économiques (Menahem, 1979 : 63-101), soit par le biais de la finalisation de l'échange familial ou par le mode d'intégration (Roussel, 1980 : 1025-1040), soit encore selon l'orientation dominante de la famille vis-à-vis de ses membres et par conséquent du monde extérieur (Farber, 1962).

À l'exception de la typologie de Menahem (1979 : 63-101) qui se construit résolument dans une ligne historique où l'auteur met l'accent sur le passage d'un modèle de famille à un autre à partir de changements dans le mode de production économique, les autres tentatives de typologie, que ce soit celle de Roussel, de Reiss, d'Olson ou de Farber... ne sont que des tentatives de redonner, à travers un tableau ou des axes, une cohérence à des parcelles de réalités sociales souvent inconciliables. On mélange ainsi des indicateurs de type macro-social, comme la diminution de la fécondité, la divorcialité et le travail des femmes, avec des indicateurs plus micro-sociaux, comme la solidarité, le cycle familial, le sentiment.

Le processus est en fait circulaire car, que les typologies soient construites a priori, c'est-à-dire avant même que l'on fasse une recherche, ou a posteriori, c'est-à-dire sur la base d'enquêtes empiriques, chaque fois on tente de mettre en évidence un processus évolutionniste sur la base de critères dont le nombre varie suivant les typologies (3 à 7), mais qui ne se différencient en rien sinon en montrant que selon que les membres d'une famille privilégient tel ou tel ordre d'instance

(ex. : le mariage, le couple) ou tel ou tel ordre de finalité (autonomie — fusion) ou encore telle ou telle nature de solidarité (institution — sentiment) ils se situeront plus ou moins à tel endroit sur un axe ou dans telle case d'un tableau.

Qu'intervienne un élément d'ordre extérieur, comme, par exemple, la perte d'un emploi, la mort d'un conjoint ou, comme c'est le cas le plus fréquent, une modification de la structure familiale elle-même, et l'on risque bien de changer de case, de passer d'un modèle familial à un autre comme si l'on vivait sa vie familiale par rapport à une hiérarchie de variables privilégiées, de causes premières qui seraient plus idéologiques que matérielles.

La reconnaissance de la prééminence objective d'une variable, comme par exemple celle de la finalité de la famille ou de l'ouverture de celle-ci sur la société, semble moins résulter d'un choix théorique sur le mode de fonctionnement d'une famille que d'un souci méthodologique, un peu trop envahissant chez les sociologues de la famille aujourd'hui, de légitimer le champ qu'ils étudient par un appareil de mesure relativement élaboré.

Nous pensons avec Roussel (1986 : 143-151) que l'institution « famille », qu'il conviendrait d'ailleurs de préciser par rapport à celle de couple, de ménage ou de groupe domestique, est inséparable du reste de la société et que les structures familiales ne peuvent pas être analysées séparément des structures économiques (Barrère-Maurrisson, 1987 : 67-91).

À côté des typologies que Kellerhals appelle « *objectivistes* » (1987 : 59-78) parce que c'est le sociologue ou le psychologue qui définit les axes jugés pertinents et les indicateurs estimés valides, il existe des tentatives de construire des typologies qualifiées de *subjectivistes*. Celles-ci se caractérisent par le fait qu'elles sont construites à partir des paroles des familles :

c'est le « qui sommes-nous ? » de Kellerhals et al. (1986), ou les portraits de famille, à partir de leur propre discours, de Brodeur (1982).

La différence entre les typologies subjectivistes et les typologies objectivistes réside plus dans l'appellation que dans la manière même de procéder et, surtout, dans les résultats obtenus. La plupart des typologies qualifiées d'objectivistes sont des typologies a priori, c'est-à-dire qu'on suppose qu'il est intéressant de considérer un certain nombre de critères par lesquels les familles pourraient bien se différencier et qu'ensuite on combine ces critères, soit en les rassemblant, soit en éliminant certains d'entre eux, pour construire des types auxquels on accole une étiquette : famille-fusion, famille-association, famille-bastion.... Les critères choisis peuvent être macro-sociaux, c'est-à-dire qu'ils placent les familles en relation avec le reste de la société, soit dans une perspective strictement évolutionniste, soit en considérant la famille comme l'expression d'un système de classes ou de rapports de reproduction propres à une société donnée. Les critères peuvent aussi être micro-sociaux, c'est-à-dire fondés sur des axes jugés essentiels dans une problématique de dynamique de groupe transhistorique.

Les typologies subjectivistes, par contre, sont davantage des typologies a posteriori établies à partir de données provenant d'enquêtes empiriques, c'est-à-dire d'interviews de populations, ou d'échantillons de populations.

La typologie de Kellerhals (1986), construite sur la base de scénarios : « Qui sommes-nous ? », peut être qualifiée de subjectiviste et d'a posteriori dans la mesure où les axes de cohésion, d'intégration, de régulation, d'orientation et de médiation ont été conceptualisés sur la base des paroles recueillies auprès de familles interrogées. Ayant situé la position des familles sur les axes

préalablement choisis, Kellerhals et Troutot (1986) font apparaître trois genres principaux de familles : les groupes bastions caractérisés essentiellement par un repli, les groupes compagnonnage plus ouverts sur l'extérieur, et les groupes négociation où l'autonomie et l'ouverture définissent leur cohésion.

Dans une autre perspective, relevant celle-ci de la thérapie familiale, Claude Brodeur (1982) établit sept types de familles à partir de discours familiaux que l'auteur replace sur un continuum allant de l'individu comme préoccupation principale à la famille comme unité structurale.

L'ambiguïté des deux études repose sur la circularité du processus de construction typologique. Les axes sont en effet repérés préalablement lors d'études théoriques, et les discours des familles interrogées ou confirment les axes choisis ou sont abandonnés, chaque élément devant être corroboré par d'autres. C'est cette circularité qui permet à Kellerhals d'écrire (1987 : 72) « qu'il y a coïncidence assez forte entre les approches objectivistes et subjectivistes qui accordent une place centrale aux concepts de régulation, d'intégration et de cohésion ». En réalité il y a fort peu de différence entre les deux sortes de typologies, ce sont en fait des typologies a priori confirmées a posteriori par des données empiriques sélectionnées pour confirmer des catégories choisies préalablement sur une base théorique. Le défaut de ces typologies réside dans le fait qu'elles font l'économie de la *dynamique* qui est caractéristique de toute vie familiale et qu'elles négligent l'existence de stratégies à court terme inscrites à l'intérieur de projets familiaux à plus long terme.

En d'autres mots, le paramètre temps comme élément structurant la dynamique est négligé au profit d'analyses plus statiques ; le temps est découpé dans le sens où la problématique familiale est considérée comme ayant son champ d'activité

propre indépendant des autres champs qui recouvrent des activités comme le travail professionnel, les loisirs, la vie associative...

Dans les typologies familiales, qu'elles soient objectivistes ou subjectivistes, on part de l'hypothèse que l'on peut rapprocher la multiplicité des temps de la vie en un seul ensemble qui serait : « la vie ». L'interaction est constante entre le donné de situations momentanées, si contraignantes qu'elles puissent être, et la capacité des sujets à les maîtriser, les maintenir, les renforcer ou les changer (A. Pitrou, 1987).

De plus, les typologies familiales pèchent par l'économie qu'elles font de la « multiplicité des temps sociaux » dont la configuration varie suivant le sexe, l'appartenance sociale, l'âge... Ainsi l'entrée dans le mariage, la maternité, l'achat d'un logement, le divorce, sont autant de calendriers qui peuvent se chevaucher, se bousculer, et entre lesquels le sujet doit, seul ou en groupe, choisir et définir une priorité dont il devra subir les effets en s'efforçant de ne pas abandonner le projet initial, si fragile soit-il.

En réalité, nous faisons l'hypothèse que les typologies familiales reposent sur une fiction, celle de la notion même de famille conçue comme unité : il vaudrait mieux parler, même en ce qui concerne la vie affective, d'acteurs collectifs qui réagissent de façons variées, ensemble ou séparément, à des conditions d'existence qui leur sont imposées

en fonction à la fois des ressources dont chaque acteur dispose et aussi des projets à plus ou moins long terme que les acteurs se sont fixés dans la sphère des projets privés et dans la sphère des projets plus sociaux. C'est la combinaison des ressources et des projets sans cesse à redéfinir qui constituera ce que l'on appelle la négociation ou le marchandage « familial — social » permanent.

La maîtrise ou non de l'horizon temporel, ainsi que les moyens dont disposent les acteurs engagés dans un projet, rendent la construction de typologies familiales très difficile dans la mesure où les structures économiques mouvantes et incertaines rendent la linéarité d'un projet volontariste difficile, voire impossible. Le grand projet, s'il y en a un, se fragmente en de multiples petits choix ou contraintes qui s'introduisent dans la famille par le biais d'une relation étroite que cette structure entretient avec le reste de la vie sociale.

Les recherches que nous avons menées à Liège (Bawin-Sommer, 1985, 1986) sur les modes de vie des familles et sur les ruptures et réorganisations familiales nous autorisent à faire l'hypothèse que seules les données longitudinales, biographiques, permettent de rendre compte des trajectoires familiales, celles-ci étant absolument inséparables des trajectoires sociales et professionnelles des acteurs. Au-delà des discours des individus sur leurs propres stratégies, on peut envisager l'organisation de la production et reproduction domestique comme toute une série de réponses que les individus fournissent à des conditions d'existence qui leur sont plus ou moins imposées.

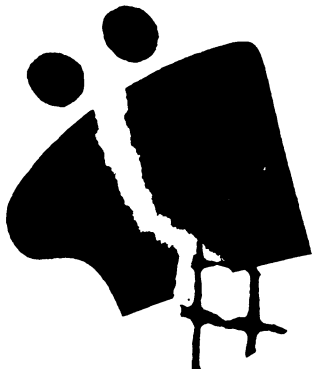
L'articulation entre structure économique et structure familiale, que nous considérons comme une hypothèse centrale de toute étude sur les familles, permet de mettre en évidence une série de décalages entre les intentions affirmées par les cou-

ples et les actions concrètes qu'ils posent. Mais elle nous permet également de montrer que les comportements familiaux sont de moins en moins prévisibles à partir d'une stratégie de type familial qui serait définie à long terme. Au contraire, nous nous retrouvons de plus en plus confrontés à une série de compromis entre des activités qui se situent dans la sphère publique et des activités que l'on situe généralement dans la sphère privée. Notre étude sur les divorces met notamment en évidence une relation étroite entre l'insertion professionnelle des femmes et le maintien ou non du lien conjugal, cette relation sera naturellement très différente selon les milieux sociaux et l'âge des intéressées. Dans les catégories « professions libérales », on peut se permettre sans risque de divorcer à tout âge, par contre chez les ouvrières, on divorcera davantage et plus tôt par l'effet de toute une série de logiques contradictoires qui ne sont pas utilisables pour expliquer le divorce des femmes à capital scolaire élevé.

Dans la deuxième partie de ce texte, nous voudrions montrer, à partir de quelques exemples tirés de recherches empiriques effectuées à Liège, comment on ne peut comprendre l'organisation familiale qu'à partir de l'articulation de plusieurs logiques qui s'entrecroisent et qui renvoient sans cesse aux inégalités sociales et sexuelles, en même temps qu'à des inégalités d'alliance et de filiation. Cette multiplicité de logiques souvent contradictoires rend les essais de typologisation particulièrement hasardeux. Pour illustrer notre propos, nous avons choisi trois domaines de la vie familiale que nous tenterons de mettre en relation avec la vie professionnelle et sociale des femmes, dans le but de montrer que ces trois domaines mettent en oeuvre des logiques semblables qui, tout en différenciant les individus socialement, font apparaître des stratégies familiales qui sont davantage des

enchaînements ayant un sens pour les gens qui les vivent que des projets clairement définis.

Ces trois domaines sont : la constitution du couple, la fécondité le divorce.



La constitution du couple

Comme nous l'avons déjà dit plus haut, il nous est apparu évident qu'il n'était plus possible d'envisager les structures familiales indépendamment des structures économiques. Les raisons de cette articulation qui fait éclater à la fois le champ de la sociologie de la famille et celui de la sociologie du travail sont liées à la considérable extension du travail salarié féminin et, par suite, à la construction théorique et épistémologique d'une catégorie « femme » qui change de statut, passant de celui de « fille de », « épouse de », « mère de », à celui de « épouse-mère-travailleuse ». Cette nouvelle identité aura bien sûr des incidences dans les deux sphères jadis considérées comme opposées, celle de l'économie et celle de la famille ¹.

De données recueillies maintes fois, dans de nombreuses études, il ressort qu'il existe un lien entre le taux d'activité des femmes et leur qualification, mesurée par le dernier diplôme obtenu : la tendance étant que plus une femme est diplômée, plus elle est professionnellement active et plus le mariage sera un coût dans sa carrière, tant au niveau de l'embauche qu'à celui de la promotion.

Ce qui semble plus nouveau aujourd'hui c'est le lien entre le travail professionnel des femmes et la décision de constituer ou non un couple.

Dans l'étude faite à Liège (1985) au cours de laquelle nous avons interrogé 1 000 femmes âgées de 20 à 60 ans, nous avons pu observer que parmi les femmes qui vivent en cohabitation 66,8 % ont un emploi rémunéré, contre 32,9 % qui n'en ont pas. La situation est différente pour les femmes mariées où nous trouvons 79 % d'inactives parmi lesquelles 81,2 % ont été professionnellement actives. On peut donc voir que l'activité professionnelle des femmes influence la décision de se marier et que, d'autre part, le fait d'être mariée force encore un certain nombre de femmes à abandonner le marché du travail rémunéré.

Par ailleurs, nous avons constaté que la cohabitation constitue pour 15 % des femmes vivant selon ce mode de vie commune un moyen de prolonger les études, alors que cette situation ne s'observe pas avec la même ampleur pour les hommes. En effet, au moment de la mise en ménage, il n'y a que 9,3 % des hommes qui sont encore aux études pour 81,3 % qui ont un emploi. Si la cohabitation modifie les calendriers traditionnels où l'autonomie familiale et le mariage suivent l'acquisition d'un statut professionnel (H. Lebras, 1983 : 116-125, et F. de Singly, 1986 : 195-201), il semble que cela soit davantage vrai pour les femmes que pour les hommes. Même si la réalité de la cohabitation recouvre des situations matrimoniales variées (première forme d'union, famille reconstituée) la variable « insertion professionnelle de la femme » est une variable clé dans le coût ou le bénéfice que les femmes accorderont au mariage ou au non-mariage. Si le mariage a toujours coûté aux femmes, même les plus scolarisées, l'union de fait semble être actuellement, pour un certain nombre d'en-

tre elles, un atout majeur qu'elles vont pouvoir négocier en fonction de leurs plus ou moins bonnes possibilités d'insertion professionnelle stable et/ou valorisante (ex. : continuation ou reprise des études).

Une analyse en termes de logiques sexuellement inégales face au mariage et au travail rémunéré doit donc être prise en considération pour évaluer la probabilité qu'un couple se marie ou non. Progressivement, nous assistons à une désintégration des anciennes grilles d'analyse qui proposaient le projet familial ou le statut social comme variables décisives dans la décision de constituer ou non une unité domestique stable. La double identité des femmes par rapport à la famille et à l'emploi remet en cause la notion même de « famille » comme mode de vie stable entre deux individus. Du même coup apparaissent encore plus clairement les inégalités sociales. Pour certains le « pouvoir et le vouloir » existent encore, pour d'autres on se limite à agir au coup par coup, à subir plutôt qu'à dominer (A. Pitrou, 1987).

La fécondité

La baisse de la fécondité dans les sociétés occidentales est généralement interprétée en termes économiques et culturels.

L'activité professionnelle des femmes est associée à une famille de taille réduite, bien que des différences sociales demeurent, les femmes peu scolarisées ayant globalement plus d'enfants que les femmes moyennement scolarisées. La fécondité paraît remonter cependant légèrement chez les femmes ayant un diplôme universitaire.

Pour affiner l'analyse, nous avons envisagé de mettre en relation la taille de la famille avec le secteur d'activité et la stabilité de l'emploi des femmes. En proposant ce type d'analyse, nous allons à l'encontre des interprétations volontaristes en matière de fécondité, c'est-à-dire celles qui lient de manière

52

linéaire une variable à une autre : ex. le travail professionnel et la fécondité.

En réalité, une série de logiques se mettent en place lorsqu'il faut analyser la taille d'une famille. Nous avons donc mis en relation la taille de la famille avec le secteur d'activité ou la stabilité de l'emploi pour vérifier l'hypothèse selon laquelle les conditions de travail de la femme, plutôt que le fait de travailler ou non, peuvent être ou des freins ou au contraire des incitations à la maternité.

Ainsi, selon que les femmes travaillent dans le secteur public ou le secteur privé, des différences de comportements apparaissent en matière de fécondité, comme le montre le tableau 1.

La stabilité de l'emploi dans chacun des secteurs, privé ou public, semble également avoir une influence sur la décision d'avoir, notamment, le second enfant. En effet, 35 % des femmes ayant un emploi stable ont deux enfants, pour

13 % seulement des femmes ayant un emploi instable.

Cette différence pourrait être due à l'âge, les femmes travaillant dans le secteur public étant plus âgées que celles qui travaillent dans le secteur privé. Les différences demeurent cependant statistiquement significatives même lorsque nous éliminons l'effet de la variable âge. La stabilité d'emploi de la femme apparaît comme une incitation à la maternité, à tout le moins pour la mise en route du deuxième enfant. Nous avons pu le vérifier, comme nous le montrons au tableau 2, en mettant en relation la taille de la famille et le type de contrat d'emploi de la femme, soit à durée déterminée, soit à durée indéterminée.

Ainsi donc, même si la tendance à la réduction généralisée de la taille des familles semble inéluctable, — bien que des différences demeurent selon les milieux sociaux (Desplanques-Deville, 1976 : 27-40 ; Tabard, 1983 : 61-69) —, les données que nous avons recueillies nous permettent d'aller plus loin en faisant l'hypothèse d'une association positive entre le travail professionnel des mères et la présence de plusieurs enfants, sans renvoyer nécessairement au diplôme de la mère mais à un ensemble de conditions favorables de travail facilitant la double activité, au rang desquelles figure la stabilité de l'emploi.

Même si, schématiquement, le nombre d'objectifs des familles n'est pas illimité : d'un côté le travail, qui

Tableau 2
Taille de la famille et durée du contrat d'emploi de la femme

TAILLE DE LA FAMILLE	DURÉE DU CONTRAT	
	Déterminée	Indéterminée
0 enfant	54,6 %	39,4 %
1 enfant	23,4 %	22,6 %
2 enfants	15,6 %	22,6 %
3 enfants et +	6,2 %	15,2 %
	N=64 100 %	N=203 100 %

N = 267
 $\chi^2 = 93.418$ (3.D. Liberté)

Tableau 1
Taille de la famille et secteur d'activité de la femme

SECTEUR D'ACTIVITÉ	TAILLE DE LA FAMILLE					N
	0 enfant	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et +	
Privé	39,9 %	23,6 %	20,1 %	10,7 %	5,5 %	288
Public	24,8 %	20,9 %	29,2 %	9,3 %	3,8 %	181

N = 469

est le gagne-pain, un moyen de réussite sociale et de création de relations, de l'autre les relations affectives, qui se vivent essentiellement à travers le couple, avec les enfants et la parenté, il n'en reste pas moins vrai que des variantes et des nuances sont à prendre en compte pour comprendre le découpage de la vie concrète des familles. Les priorités ne sont ni permanentes, ni exclusives, et la dimension temporelle permet d'apercevoir des renversements, d'anticiper des change-

ments que l'analyse du seul projet familial en relation avec quelques variables typologisées ne permettrait pas de prévoir. Des actes inattendus, comme l'arrivée d'un enfant supplémentaire, peuvent être la conséquence de choix antérieurs, mais aussi une diversion dans une tranche de vie trop lourdement ressentie. (Par ex. : l'enfant est considéré comme moins « coûteux » qu'une promotion professionnelle).

Le divorce

Si la situation professionnelle des femmes et l'appartenance sociale, mesurées généralement par des catégories socio-professionnelles, sont fondamentales pour comprendre les comportements familiaux, ceci est également valable pour les ruptures, les divorces.

Toute tentative d'appliquer aux désordres familiaux une probabilité d'occurrence linéaire suivant la hiérarchie des professions ne résiste pas à l'analyse empirique. Il y a à peine quinze ans, les études les plus sérieuses concluaient à une propension au divorce inversement proportionnelle au rang social : plus on s'élevait dans l'échelle sociale, moins on divorçait. Aujourd'hui, les études semblent montrer que l'on divorce toujours peu chez les membres des professions libérales et relativement plus dans les milieux où la femme exerce une profession exigeant peu de qualification.

Selon nos données (1985), une plus forte propension au divorce ou à la séparation semble se concentrer sur trois groupes sociaux de femmes, indépendamment du fait que, de toute manière, le taux de divorce est plus élevé chez les femmes professionnellement actives, ou l'ayant été, que chez celles qui ne l'ont jamais été.

Les ouvrières sans qualification

C'est-à-dire celles qui occupent les postes de travail les moins qualifiés. La question qui se pose en ce

qui concerne le divorce dans ce type de milieu est de savoir si ce sont les conditions de vie, et notamment de travail, qui favorisent l'instabilité familiale ou, au contraire, s'il y a dans cette catégorie sociale une tendance à l'instabilité familiale liée à l'incapacité culturelle d'assumer le modèle de la « Bonne famille » diffusé notamment par le canal des médias. Dans cette hypothèse, la tendance à l'instabilité aurait alors des répercussions sur la vie professionnelle. Nous touchons ici un point essentiel qui est celui des coûts sociaux différentiels payés par les individus. Paradoxalement, le coût du mariage s'avère plus élevé pour les classes moins favorisées, parce qu'il rend le divorce encore plus coûteux pour ces classes que pour n'importe quelles autres. La logique actuelle des alliances, socialement différenciée, voudrait que ce soit les catégories les moins favorisées qui se marient le moins, parce qu'en se mariant ils se mettent dans l'impossibilité de divorcer ou alors, s'ils le font, leur risque de paupérisation et de marginalisation devient très grand. Or, ces classes sociales non seulement se marient encore, mais ont aussi proportionnellement la descendance la plus nombreuse.

Les femmes employées

C'est chez celles-ci qu'on trouve le taux de divorce le plus élevé. Des hypothèses touchant à la problématique de l'homogamie et de la mobilité sociale par le mariage peuvent être avancées pour expliquer le taux élevé de divorces chez les femmes employées. Celles-ci sont souvent, de par la structure du marché de l'emploi, en mobilité descendante par le mariage (femmes d'ouvriers) et en mobilité ascendante par leur propre insertion professionnelle. La thèse de l'hétérogamie comme facteur influençant le divorce a été déjà avancée (Kellerhals, 1985 : 811-825). Cette explication nous semble un peu hâtive, car ici aussi plusieurs logiques sont à l'oeuvre. En effet, de

données qualitatives recueillies à Liège (Sommer, 1987), il ressort que dans les ménages où l'homme et la femme « font carrière » (par ex. : lorsqu'ils exercent tous les deux une profession libérale, les tensions sont très vives dans le couple entre le « nous » (famille) et le « je » (épanouissement personnel) alors que l'homogamie est attestée.

Ne serait-il pas plus juste de penser que l'hétérogamie accroît les risques de tension et de désunion lorsque les conjoints vivent à *un moment donné* de leur histoire personnelle des situations sociales différentes (ex. : changement de profession, retour aux études...) ?

Comme l'écrit Singly (1987 : 201), « le rapport des forces au sein du couple n'est pas défini une fois pour toutes au moment du mariage. Variable indépendante, la dénivellation conjugale est aussi une variable dépendante. Homogames ou hétérogames au départ, les couples ne le restent pas obligatoirement tout au long de leur carrière conjugale » (1987 : 182-205).

Les femmes dotées d'un capital scolaire élevé

Dans cette catégorie on trouve deux sous-groupes :

- celles pour qui l'accès aux études a joué comme facteur de mobilité sociale par rapport à leur classe sociale d'origine,
- celles qui au contraire ont été déqualifiées par l'inflation des diplômes.

En ce qui concerne les taux de divorce et l'appartenance sociale, il faut souligner l'absence de modèle unique d'explication. Cette idée de Roussel (1980) qu'à tel type de mariage correspond plus ou moins tel type de divorce a fait son chemin, dans le sens où le divorce qu'on fait s'explique par le type de mariage qu'on a contracté, mais malheureusement la logique valable pour un groupe social ne l'est pas pour un autre.

54

L'étape du cycle de vie familiale où se situe l'événement devient un des facteurs de différenciation essentiel ; par ex. : l'âge des enfants, les modalités selon lesquelles le partage des tâches est organisé, l'insertion professionnelle des femmes, sont autant d'éléments qui définiront à la fois le coût du mariage et le type de divorce (divorce-sanction, divorce-faillite, divorce-remède).



Conclusions

Ces quelques exemples tirés de recherches, dont certaines sont encore en cours, nous semblent indiquer clairement qu'une approche fondée sur l'articulation entre structures familiales et structures économiques s'impose depuis les années 70, qui ont vu l'accroissement massif du travail salarié féminin.

La femme travailleuse devient un acteur de décision fondamental dans cette articulation dans la mesure où les ressources matérielles et culturelles dont elle dispose la mette en position de proposer des

stratégies, de les modifier, de négocier des échanges avec son partenaire durant la durée de la carrière conjugale.

Les trajectoires de vie sont sexuellement diversifiées, mais aussi socialement diversifiées. Nombreuses sont les familles qui ne sont que très partiellement maîtresses de leur mode de vie. La conjoncture économique, la crise de l'emploi, sont des facteurs qui, en un sens, commandent certains comportements (se marier, avoir des enfants, divorcer). En d'autres mots, il n'y a pas d'adéquation entre une catégorie professionnelle et un statut matrimonial même s'il y a manifestation de la même logique, celle qui associe famille et emploi. Cette logique va combiner une gestion du travail et une gestion de la famille, mais ces deux gestions ne s'opéreront pas toujours dans l'harmonie dans la mesure où le marché du travail, surtout pour les jeunes femmes, est moins ouvert que le marché matrimonial. Il faudra donc sans cesse réopérer des ajustements, des régulations dont les limites sont liées non pas aux projets matrimoniaux mais à la flexibilité ou, au contraire, à la rigidité des structures en cause.

En sociologie, que ce soit celle de la famille, du travail ou de l'éducation, ce ne sont pas les typologies qui constituent les instruments méthodologiques les plus efficaces. Il y a en effet trop de phénomènes de transition, trop d'influences complexes de tous ordres, que subissent les individus et face auxquels ils doivent réagir, qui rendent les typologies trop mouvantes pour être opérationnelles. Les méthodes fondées sur l'étude des trajectoires individuelles des acteurs familiaux font davantage apparaître les rapports sociaux plus larges dans lesquels les individus sont insérés (rapports professionnels, rapports familiaux restreints ou étendus, rapports d'amitié) et avec lesquels ils doivent sans cesse jouer. Les trajectoires font apparaître aussi les profondes

inégalités sociales et sexuelles qui traversent notre société et que l'idéologie du « pouvoir et du vouloir » des années de croissance avait quelque peu obliérées.

Ces questions sont d'autant plus d'actualité que ressurgit, un peu partout en Europe, une idéologie familialiste (la famille comme cellule de base, comme lieu d'affectivité fondamentale), idéologie caractéristique des périodes de crise, mais qui ne s'accompagne d'aucune mesure pratique, politique ou juridique, favorable à la vie concrète et matérielle des familles.

Ces préoccupations « *familialistes* », encouragées par les médias et les chercheurs en sociologie de la famille, semblent être le plus sûr moyen de redistribuer l'emploi féminin en même temps que de faire accepter par nos contemporains la remise en question des systèmes de solidarité collective. Dans ce contexte économico-politique les typologies ou les modèles familiaux ne risquent-ils pas de passer du stade d'objet de connaissance à celui d'instrument idéologique, comme ce fut le cas pour le modèle de la famille conjugale pendant près d'un siècle ?

B. Bawin-Legros
M. Sommer
Université de Liège

NOTE

¹ L'approche marxiste classique ne suppose aucune séparation entre vie privée et vie publique dans la mesure où la place occupée dans le système de production détermine l'organisation de l'ensemble des pratiques hors travail. Mais aujourd'hui, nous sommes en retrait par rapport à ce type d'approche.

Bibliographie

- A.I.D.E.L.F. (Éditions). 1986. *Les familles d'aujourd'hui*. Actes du Colloque de Genève (17-20 septembre 1984). Paris, INED.
- BARRÈRE-MAURISSON, M.A. 1987. « Structures économiques et structures familiales, émergences et construction d'une relation », in *L'Année sociologique*, 37.
- BAWIN-LEGROS, B. et M. SOMMER. 1986. *Les modes de vie des familles en Belgique francophone*. Université de Liège — Faculté de Droit, d'Économie et de Sciences sociales, (ronéotypé).
- BRODEUR, C. 1982. *Portraits de famille*, Une typologie structurale du discours familial. Montréal, Éd. France-Amérique.
- BRUYNE, P. de, J. HERMAN et M. de SCHOUTHEETE. 1974. *Dynamique de la recherche en sciences sociales*. Paris, P.U.F.
- DESPLANQUES, G. et J.C. DEVILLE. 1979. « Fécondité et milieu social : les différences demeurent », in *Économie et Statistique*, 111.
- DURKHEIM, E. 1895. *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, P.U.F., Éd. de 1963.
- DURKHEIM, E. 1892. « La famille conjugale », in *L'Année sociologique*.
- FARBER, B. 1962, in KELLERHALS, J. et al. 1984. *Micro-sociologie de la famille*, Paris, P.U.F.
- KELLERHALS, J. et al. 1984. *Micro-sociologie de la famille*. Paris. P.U.F., Que sais-je ?
- KELLERHALS, J. et al. 1986. *Les formes de l'équité dans les échanges familiaux : analyse d'une structure normative*. Genève, Travaux CETEL.
- KELLERHALS, J. et P.Y. TROUTOT. 1986. « Une construction interactive des types familiaux », in *Actes de la Chaire Quetelet*, Louvain-La-Neuve.
- KELLERHALS, J. et al. 1985. « Statut social, Projet familial et divorce », in *Population*.
- KELLERHALS, J. 1987. « Le lien social : le problème des types d'interactions dans les groupes », in *Bulletin de l'A.I.S.L.F.*, 4.
- LAZARSFELD, P. et R. BOUDON. 1965. *Vocabulaire des Sciences sociales*. Paris, Mouton.
- LEBRAS, H. 1983. « L'interminable adolescence ou les ruses de la famille », in *Le débat*, 25.
- MENACHEM, G. 1979. « Les mutations de la famille et les modes de reproduction de la force de travail », in *L'homme et la société*.
- PARSONS, T. et R.F. BALES (eds). 1955. *Family Socialization and Interaction Process*. New York, The Free Press.
- PITROU, A. 1987. « La notion de projet familial : conditions de vie et stratégies familiales à court et à long terme », Communication au Colloque *Temps et Dynamique familiale*, Liège (à paraître).
- ROUSSEL, L. 1980. « Mariages et divorces — Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux », in *Population*, 6.
- ROUSSEL, L. 1986. « Du pluralisme des modèles familiaux dans les sociétés post-industrielles : quelques problèmes méthodologiques et théoriques », in *Les familles d'aujourd'hui*. A.I.D.E.L.F., Paris, INED.
- SINGLY, F. de. 1986. « La cohabitation : un compromis entre générations et entre sexes » in *Les familles d'aujourd'hui*. A.I.D.E.L.F., Paris, INED.
- SINGLY, F. de. 1987. « Théorie critique de l'homogamie », in *L'Année sociologique*, 37.
- SOMMER, M. 1987. *Ruptures et réorganisations familiales*. Étude en cours (rapport confidentiel).
- TABARD, N. (1983). « Réflexions sur la relation fécondité — mobilité sociale », in *Consommation*.